

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrication FIAT ALLIS	Type F E 1 8 R	Fiche d'homologation N° CH 5321 02
---	-------------------------------------	-------------------	---------------------------------------

Constructeur	SIMIT SpA., Via Don Caustico 121, I-10095 Grugliasco (Torino) / Italia		
Identification	sur la plaquette du constructeur "FE 18 R" devant le N° du châssis "E 18 A - 7G"		
Plaquette constructeur	à droite, latéralement sur la tourelle, au-dessous de la cabine		
N° du châssis	à droite, à l'avant en haut sur le châssis et à droite en haut sur la tourelle		
Identification du moteur	"8065-S.I." plaquette, en haut sur le carter du volant		
Importateur principal	Gebr. FISCHER, Baumaschinen, 5053 Staffebach et CRANE S.A., 6703 Osogna / TI		
Véhicule homologué	E18A-7G 00 023		

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4 ou 8
Direction	hydrostatique, avec assistance hydraulique
Transmission	entraînement hydrostatique
Nombre de vitesses	2 Entraînement toutes roues
Frein de service	2 circuits, AV-air comprimé/hydraulique, AR-air comprimé, à expansion interne, sur toutes les roues
Frein auxiliaire	(à ressorts, progressif, sur roues AR; pression de service + libération de secours par sousape de garde 3 circuits; desserrage mécanique par vis aux cylindres)
Frein d'arrêt	-
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	contrôle niveau, manomètre double, 2 lampes-témoin

Carrosserie	
Nombre de portes	1 excavatrice
Ceintures sécurité	av - ar -
Cale	1/380x180x270 mm Rétroviseurs +) gauche + droite
Antivol	-
Nombre de places	t 1 av centre ar
Dimensions	
Longueur	intérieur 7450 Empattements 2600 /
Largeur	2500 Essieu double av ar
Hauteur	3830 Voies av 1910 ar 1850
Porte à faux	av 3730 Voies av ar
	ar 1120 Voies av ar
Distance volant - vers l'avant du véhicule	4250 *) Braquage 0 g 14100 d 15300

Moteur	
Marque	FIAT Type 8065
Construction	en ligne Temps 4
Carburant	D Position arrière
Refroidissement	eau Nombre cylindres 6
Alésage	103,0 Course 110,0
Cylindrée	5497 CV-impôt 28,0
Puissance en kW	90,0 DIN à 1/min 2100
Bruit à l'arrêt	74,0 dB/A à 1/min 1575
Silencieux	1 pot 610 x Ø 145 mm **)
Mesure des gaz	Bacharach 3,5
Déparasitage	-

Poids	
Poids à vide	avant 7600 arrière 9000 total 16600 x)
Charge utile	-
Poids total	-
Poids garantis	-
Pneus ↔)	10.00 R 20 10.00 R 20 pneus-jumelés
Ply / bar	16 / 6,0 16 / 6,0
Charge	10900 10900
pour V max	30
Jantes	7.50 x 20 7.50 x 20
	meccanique automatique
Gar. poids remorquable avec/sans frein	-
Garantie poids de l'ensemble	-
Poids remorquable testé	-
Charge garantie sur le toit	-
Vitesse maximale selon le constructeur	20,0 km/h
testée 19,0 km/h à 1/min 2100 au moteur	pnse de force

Equipement §)			
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	CR	(E)	
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	R-S1	(E)	
Clignoteurs	av	AV=	4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av	I	ar I (E)
Feux de gabarit	av	A	(E) ar -
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires			
Eclairage plaque			
Essuie-glace	1/ balai		/sans lave-glace
Avertisseurs	1/ MARELLI E3 13321		
	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation :

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	F I A T A L L I S FE 18 R		
Homologation N°	CH	5321 02	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant
Poids à vide	16600	Carburant	3
Charge utile	-	CV-impôt	28,00
Poids total	-	Cylindree	5497

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4250 mm; poids = 16600 kg.
- **) Insoucrisation : - le compartiment-moteur à l'avant à gauche et à droite; - l'intérieur du capot.
- +) Rayon de visibilité 12 m: bouché par le bras de l'excavatrice; un miroir supplémentaire à droite, dirigé vers l'avant, est exigé.
- +) Variante de pneus : 18 R 22.5 PR = * charge 10300 (6,5) Vmax 25 km/h simples
- x) Poids du véhicule : avec béquilles arrière et godet de 850 mm de largeur; livrable sur demande avec des béquilles à l'avant, lame niveleuse à l'avant et différentes grandeurs de godets.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement et la distance vers l'avant du véhicule des clignoteurs AV-latéraux sont admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de plein-gaz;
- 104 - 1 miroir supplémentaire (à droite, dirigé vers l'avant);
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14);
- 137 - signalisation jaune/noir: les deux côtés du bras du godet, panneau avec 1 feu de gabarit à l'avant sous la flèche;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer : la tourelle au moyen de chevilles, le bras par câble, la flèche par appui de 560 mm; (assurer la lame-niveleuse à l'avant, si elle existe).

Lieu et date de l'homologation Pfäffikon, 07.06.83
Sta/jak

Remplace FH CH 5321 02 du 06.06.83
Importateur principal (08.05.84) - Ad

Service fédéral d'homologation